



**Caisse des Dépôts et
Consignations du Bénin**

RAPPORT ANNUEL 2021



Au cœur du développement du Bénin

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	6
LISTE DES TABLEAUX	7
FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA CDC BÉNIN AU 31 DÉCEMBRE 2021.....	8
COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITÉS TECHNIQUES	9
ORGANES DE CONTRÔLE	10
RÉSUMÉ EXÉCUTIF	11
INTRODUCTION	12
1. OPÉRATIONNALISATION ET GOUVERNANCE	14
1.1 COMPLETUE DES OUTILS DE GESTION ET DE CONTROLE	14
1.1.1 Politique et procédures de gestion.....	14
1.1.2 Politiques et procédures d'administration et de contrôle.....	15
1.1.3 Mise en place des comités techniques exécutifs de la direction générale	15
1.1.4 Adoption des chartes des comités de la commission de surveillance.....	16
1.2 MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME D'INFORMATION.....	16
1.2.1 Réalisations	16
1.2.2 Chantiers en cours et perspectives	16
1.3 RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL.....	17
1.3.1 Amélioration des statuts	17
1.3.2 Prise de décrets d'applications	17
1.4 RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN	17
1.4.1 Renforcement de l'effectif.....	17
1.4.2 Renforcement des capacités du personnel.....	18
1.5 ACTIVITES DES ORGANES DU PROCESSUS DECISIONNEL	18
1.5.1 Activités de la commission de surveillance et de ses comités.....	18
1.5.2 Activités statutaires de la direction générale.....	19
1.5.3 Activités des comités exécutifs de la direction générale.....	19
1.5.4 Activités des Commissaires aux comptes.....	20
2. MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES.....	22
2.1 MOBILISATION DES RESSOURCES	22
2.1.1 Développement de partenariats stratégiques	22
2.1.2 Nouvelles ressources mobilisées	24
2.1.3 Autres activités de mobilisation de ressources	25
2.2 GESTION DES RESSOURCES	26
2.2.1 Placements financiers	26
2.2.2 Financements et investissements.....	27
3. SITUATION FINANCIERE DE LA CDC BÉNIN	29
3.1 COMPTE DE RÉSULTAT	29
3.2 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021.....	30
3.3 RATIOS FINANCIERS ET PRUDENTIELS	32
3.3.1 Situation du Portefeuille au 31/12/2021.....	32
3.3.2 Structure des actifs pondérés par le risque de la CDC Bénin	33
3.3.3 Ratios financiers.....	33
3.3.4 Ratios prudentiels	35
4. POINT D'EXÉCUTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATÉGIQUE.....	38
4.1 NIVEAU D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION	38
4.2 EXECUTION BUDGETAIRE.....	42
5. BONNES PRATIQUES ET PERSPECTIVES.....	45

5.1 BONNES PRATIQUES.....	45
5.1.1 Dissémination du plan stratégique 2021-2025 et du rapport annuel 2020	45
5.1.2 Notation par l'association des institutions africaines de financement du développement	45
5.1.3 Mise à disposition de ressources aux banques et aux sociétés de gestion et d'intermédiation	45
5.1.4 Mise en place d'une caisse de solidarité des travailleurs.....	46
5.1.5 Élaboration et adoption des codes d'éthique et de déontologie	46
5.1.6 Mise en place d'un dispositif d'hygiène et de santé pour le personnel	46
5.2 PERSPECTIVES	47
CONCLUSION	48
ANNEXES	50
Annexe 1 : Liste des documents de politiques et procédures élaborées en 2021.....	50
Annexe 2 : Activités de la Commission de Surveillance en 2021.....	53
Annexe 3 : Liste des projets approuvés par la Commission de Surveillance en 2021	57

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BCEAO	: Banque Centrale des États de l’Afrique de l’Ouest
CAR	: Comité d’Audit et de Risque
CDC Bénin	: Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin
CdG	: Commissaire du Gouvernement près la CDC Bénin
CI	: Comité d’Investissement
CS	: Commission de Surveillance
FACS	: Fonds d’Appui Catalytique et de Solidarité
LCR	: Liquidity Coverage Ratio
MEF	: Ministère de l’Économie et des Finances
MIN	: Marge d’Intérêt Nette
NSFR	: Net Stable Fund Ratio
PNB	: Produit Net Bancaire

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1 : POINT DES REUNIONS DES COMITES EXECUTIFS EN 2021.....	20
TABLEAU 2 : POINT DES CONVENTIONS SIGNEES EN 2021	23
TABLEAU 3 : POINT DES RESSOURCES MOBILISEES EN 2021	24
TABLEAU 4 : POINT DES DEPOTS/CONSIGNATIONS ET RESTITUTIONS EN 2021.....	25
TABLEAU 5 : POINT DES OPERATIONS DE PLACEMENT EN 2021.....	26
TABLEAU 6: POINT DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT EN 2021.....	27
TABLEAU 7: COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2021.....	29
TABLEAU 8 : BILAN AU 31 DECEMBRE 2021	31
TABLEAU 9 : SITUATION DE QUELQUES AGREGATS ET RATIOS FINANCIERS AU 31/12/2021	34
TABLEAU 10 : EVOLUTION DES RATIOS DE SOLVABILITE AU 31/12/2021	35
TABLEAU 11 : EVOLUTION DES RATIOS PRUDENTIELS AU 31/12/2021.....	36

FICHE SIGNALÉTIQUE DE LA CDC BENIN AU 31 DECEMBRE 2021

CREATION (<i>par la loi 2018-38</i>)	17 octobre 2018
NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE	13 Novembre 2019
INSTALLATION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE	7 Janvier 2020
NOMINATION DU DIRECTEUR GENERAL	8 Janvier 2020
DEMARRAGE DES OPERATIONS	Juillet 2020
REMPLACEMENT PARTIEL DE MEMBRE DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ET NOMINATION DU COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT	09 juin 2021
ACTIONNAIRE	Etat Béninois
MISSION	Intérêt général en appui aux politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités territoriales, notamment en matière de développement économique et social
VISION	CDC Bénin : une institution financière de référence pour le financement du développement du Bénin, et de notoriété internationale
STRUCTURE DU CAPITAL	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Capital autorisé : 250 000 millions francs CFA ▪ Capital souscrit : 250 000 millions francs CFA ▪ Capital appelé : 77 625 millions francs CFA ▪ Capital libéré : 77 625 millions francs CFA ▪ Capital sujet à appel : 172 375 millions francs CFA
EFFECTIF	Le Directeur général et 26 agents dont 20 cadres professionnels
RESSOURCES MOBILISEES	Année 2021 : 139 820 millions francs CFA Cumul au 31.12.2021 : 671 238 millions francs F CFA
TOTAL BILAN	794 882 millions francs CFA
RESULTAT NET 2021	8 741 millions francs CFA

COMPOSITION DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITES TECHNIQUES

N°	Membre	Fonction	Titre	Comité Audit et Risque (CAR)	Comité d'Investissement (CI)
1	M. Romuald WADAGNI	Ministre de l'Économie et des Finances, Ministre d'État	Président		
2	M. Abdoulaye BIO TCHANE	Ministre du Développement et de la Coordination de l'action Gouvernementale, Ministre d'État	Membre	(Président)	
3	M. Hamet AGUEMON <i>Par décret du 9 juin 2021</i>	Ministre Conseiller aux Investissements à la Présidence de la République	Membre		(Président)
4	He Gérard GBENONCHI	Président de la Commission des Finances et des Échanges de l'Assemblée Nationale	Membre		X
5	He Dahoga Barthélémy KASSA	Président de la Commission du Plan, de l'Équipement et de la Production de l'Assemblée Nationale	Membre	X	
6	M. Oumara KARIMOU ASSOUMA	Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique	Membre	X	
7	M. Apollinaire CADETE TCHINTCHIN	Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale	Membre		X

ORGANES DE CONTRÔLE

N°	Organes	Observations
COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT PRES LA CDC Bénin(CdG)		
	M. Johannès DAGNON Conseiller spécial du Président de la République, Coordonnateur du Bureau d'Analyse et d'Investigation. Le CdG est nommé par décret n° 2021 - 296 du 09 Juin 2021	Le CdG est chargé de veiller au respect des lois et règlements ainsi qu'au suivi de l'observation des normes prudentielles de gestion adoptées par la Commission de Surveillance. Il contrôle le bon déroulement des programmes d'actions au regard des objectifs fixés par le cadre réglementaire et les orientations du Gouvernement.
COMMISSAIRES AUX COMPTES		
	Titulaires	Suppléants
	Mazars Bénin	Deloitte Bénin
	Fiduciaire d'Afrique	Experts-Comptables & Consultants Associés (ExCCA)
	Ils sont nommés par décret 584 du 24 décembre 2019 pour un mandat de trois (03) ans, renouvelable une fois, à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2020, qui prendra fin après l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Toutefois, le Cabinet Deloitte a démissionné.	
AUTRES ORGANES DE CONTRÔLE EXTERNE		
	Les dispositions sur le contrôle externe de la CDC Bénin sont définies par l'article 53 de ses Statuts modifiés. En tant qu'établissement public, la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin est soumise aux contrôles prévus par les textes en vigueur notamment par l'Inspection Générale des Finances (IGF) et la Cour des comptes.	

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La poursuite des activités d'opérationnalisation et la consolidation des acquis de 2020, couronnée par un bilan et un résultat net confortables, sont les faits marquants de cette deuxième année de mise en œuvre de la CDC Bénin.

En effet, les dépôts et consignations collectés par la CDC Bénin s'élèvent à 139 820 millions de FCFA, portant à 671 238 millions de FCFA le montant cumulé depuis le démarrage des activités en 2020. Ses ressources ont servi à consolider les acteurs du système financier classique (banques, et sociétés de gestion et d'intermédiation) et contribué au financement des entreprises et des investissements. A ce titre, le montant total des financements et investissements, approuvés par la Commission de surveillance s'élève à 92 600 millions de FCFA, tandis que le montant total des placements financiers est 110 357 millions de FCFA.

L'approbation par le Gouvernement d'une nouvelle structuration capitalistique portant le capital autorisé de l'institution à 250 000 millions de FCFA ainsi que des décrets d'application sont des résultats probants des efforts fournis au cours de l'année 2021.

S'agissant de la situation financière, l'exploitation de la CDC Bénin a dégagé un résultat net bénéficiaire de 8741 millions de FCFA au 31 décembre 2021. Ainsi, au terme de ce deuxième exercice, le total du bilan s'est consolidé de 179 677 millions de FCFA pour s'établir à 794 882 millions de FCFA contre 615 205 millions de FCFA à fin décembre 2020.

Sur le plan prudentiel, l'ensemble des indicateurs affichent des niveaux appréciables en dépit du contexte de mise en route de l'institution, confirmant ainsi la solidité financière de l'institution.

L'engagement de tout le personnel mobilisé autour du leadership du Directeur général et l'accompagnement de la Commission de surveillance notamment de son Président, en vue de l'atteinte des objectifs stratégiques de l'institution constituent, à n'en point douter, la source des performances réalisées.

La poursuite du renforcement du cadre institutionnel, l'intensification des opérations d'investissement et de financement, le renforcement du capital humain et la mise en application des nombreuses politiques et procédures élaborées augurent d'une amélioration continue de ces bons résultats.

INTRODUCTION

En 2021, deuxième année de mise en route de la CDC Bénin, l'accent a été mis sur la consolidation des piliers de l'institution, la poursuite de l'opérationnalisation et des efforts de mobilisation et de gestion des ressources.

La mise en œuvre de l'architecture cible du système d'informations, a connu un progrès significatif qui augure d'un aboutissement de ce chantier dans les prochains mois.

La CDC Bénin s'est essentiellement appesantie sur l'élaboration des documents de politique, procédures et manuels relatifs à la mise en œuvre des trois (3) métiers de l'institution, en totale adéquation avec les normes et standards internationaux.

L'ensemble des ressources, a servi à consolider les acteurs du système financier classique (banques, sociétés de gestion et d'intermédiation) et contribué au financement de l'économie à travers des placements financiers de court et moyen terme. En outre, la direction générale de la CDC Bénin a examiné en 2021, plusieurs dossiers de financement et investissement dont, trois (3) ont été approuvés par la Commission de surveillance.

La CDC Bénin a conforté son écosystème par la signature de nouveaux partenariats avec des institutions financières, et le renforcement des capacités de ses partenaires du système judiciaire et aussi de son personnel.

L'élaboration du plan de travail et du budget 2022 approuvé par la Commission de Surveillance en sa 7^{ème} session, organisé en novembre 2021, ainsi que la dissémination du Plan Stratégique 2021-2025 et le démarrage de sa mise en œuvre, constituent également les résultats probants au titre de l'année 2021, qui annoncent le développement de ses activités en 2022 et sur les quatre (4) prochaines années.

Ce deuxième rapport d'activités de la Direction générale de l'institution présente successivement (i) les activités d'opérationnalisation et de gouvernance, (ii) la mobilisation et la gestion des ressources, (iii) la situation financière au 31 décembre 2021, (iv) le point d'exécution du plan stratégique, (v) et les bonnes pratiques et perspectives.

1

OPERATIONNALISATION ET GOUVERNANCE

1. OPERATIONNALISATION ET GOUVERNANCE

La phase d'opérationnalisation de la CDC Bénin, qui a démarré en janvier 2020 avec la nomination du directeur général, la formalisation et la mise en place progressive des outils d'implémentation de l'institution, s'est poursuivie en 2021, avec la complétude des outils de gestion, de contrôle et du système d'informations.

Il a été procédé au cours de cette année, à un réaménagement de la gouvernance en ce qui concerne le cadre institutionnel, à la consolidation du processus décisionnel et au renforcement du capital humain.

1.1 COMPLETUE DES OUTILS DE GESTION ET DE CONTROLE

Un audit d'exhaustivité et de conformité des politiques et procédures, a permis de faire le point, d'identifier les politiques et procédures manquantes et de formuler des recommandations, dont la mise en œuvre a conduit à l'élaboration de plusieurs nouveaux documents de politiques et procédures dont la liste figure en annexe 1.

1.1.1 POLITIQUE ET PROCEDURES DE GESTION

Dans la même dynamique qu'en 2020, année de démarrage de la CDC Bénin, les cadres de la CDC Bénin ont élaboré en 2021, plus d'une centaine de procédures pour organiser et mettre en œuvre dans les normes, l'exécution des activités et tâches qui incombent aux départements de métiers et de supports de la Caisse.

Lesdites politiques et procédures élaborées, sont relatives notamment à la mise en œuvre des activités de :

- placements, financements et investissements dans les projets et les fonds ;
- suivi de l'évaluation, de la gestion et de la mitigation des différents risques ;
- lutte contre le blanchiment des capitaux et financements du terrorisme ;
- comptabilité, trésorerie et décaissements ;
- conformité et d'audit ;
- mise en œuvre et sécurisation des systèmes d'informations et de communications ;
- mobilisation des ressources et de développement ;
- gestion des ressources humaines et des moyens généraux ;
- passation des marchés ;
- etc.

1.1.2 POLITIQUES ET PROCEDURES D'ADMINISTRATION ET DE CONTROLE

Plusieurs documents de politique et procédures calqués sur le modèle des institutions de développement et prenant en compte les spécificités de l'institution ont également été élaborés par le staff de la CDC Bénin et adoptés par la Commission de surveillance.

Certains de ces documents en 2020 ont été revus par un cabinet international spécialisé, tandis que les autres, ont fait l'objet d'une revue par les pairs, avant d'être approuvés par la Commission de surveillance lors de ses 6^{ème} et 7^{ème} sessions. Il s'agit notamment des documents portant :

- doctrine d'investissement ;
- politique de placements ;
- politique d'investissements ;
- politique de gestion pour compte de tiers ;
- politique de délégation des pouvoirs ;
- dispositif de gestion prudentielle des risques ;
- politique de gestion sous mandat ;
- cartographie des risques de la CDC Bénin ;
- politique de conformité ;
- politique de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme sous réserve de la prise en compte des observations pertinentes du consultant commis pour sa relecture ;
- procédure de déclaration des soupçons à la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) sous réserve de la prise en compte des observations pertinentes du consultant commis pour sa relecture ;
- code d'éthique et de déontologie du personnel ;
- statuts et règlement intérieur du personnel ;
- procédure de gestion des garanties ;
- procédure de prise de participation ;
- procédure d'instruction des dossiers de prêts de la CDC Bénin.

1.1.3 MISE EN PLACE DES COMITES TECHNIQUES EXECUTIFS DE LA DIRECTION GENERALE

Afin de mettre en œuvre dans de bonnes conditions sa mission, la Direction générale a mis en place plusieurs comités exécutifs et fait adopter leurs chartes. Il s'agit notamment du :

- Comité de Direction (CODIR) ;

- Comité de Trésorerie et de Placement (CTP) ;
- Comité d'Investissement d'Intérêt Général (CIIG) ;
- Le Comité de Gestion Actif/Passif (CGAP) ;
- Comité du Système d'Information (CSI).

1.1.4 ADOPTION DES CHARTES DES COMITES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE

En raison du caractère sensible des données et informations traitées, la Direction générale a proposé et fait adopter les chartes des comités techniques de la Commission de surveillance que sont le Comité d'Investissement et le Comité d'Audit et de Risque.

1.2 MISE EN ŒUVRE DU SYSTEME D'INFORMATION

1.2.1 REALISATIONS

Au cours de l'année 2021, l'infrastructure réseau du siège de la CDC Bénin a été entièrement achevée et réceptionnée ; il en est de même du système de contrôle d'accès et de présence du personnel.

Par ailleurs, la composante gestion des ressources, du système d'informations cible, est quasiment terminée et déjà en cours d'utilisation, même si quelques améliorations continuent d'être prises en compte au fur et à mesure. Cette application informatique élaborée avec SAGE FRP 1000 et XRT, facilite notamment la gestion des consignations et déconsignations, la comptabilité générale, la trésorerie et la paie.

En outre, des d'équipements informatiques complémentaires (ordinateurs, imprimantes, photocopieurs et logiciels bureautiques) ont été acquis, configurés et installés au profit du personnel.

1.2.2 CHANTIERS EN COURS ET PERSPECTIVES

Les travaux de réalisation de l'interconnexion par fibre optique du réseau de la CDC Bénin au site de sauvegarde, sis au Ministère de l'Economie et des Finances sont en cours.

L'aboutissement de plusieurs processus de passation des marchés en phases très avancées, permettra de réaliser la majeure partie du reste des composantes de l'architecture cible du système d'informations. Il s'agit notamment de la :

- plateforme Web de gestion des ressources, emplois et risques ;
- plateforme support SI ;
- refonte du site Web - Intranet et Extranet ;
- gestion électronique de courriers et des documents ;
- mise en œuvre de l'annuaire informatique.

1.3 RENFORCEMENT DU CADRE INSTITUTIONNEL

Au cours de cette année, la CDC Bénin a travaillé ardemment pour le renforcement de son cadre institutionnel, avec notamment l'amélioration de ses statuts et l'approbation par le gouvernement, des décrets d'applications de la loi n°2018-38 du 17 octobre 2018 l'instituant.

1.3.1 AMELIORATION DES STATUTS

L'amélioration des statuts a essentiellement permis d'aligner la CDC Bénin sur les pratiques des institutions financières de développement, en levant également les réserves émises par les Commissaires Aux Comptes (CACs) au terme de leur contrôle du premier exercice comptable 2020.

En effet, la Direction générale a proposé et obtenu de la Commission de surveillance, l'avis favorable pour l'amélioration de ses statuts.

Cette amélioration a été consacrée par l'adoption du décret n° 2021-645 du 08 décembre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin, qui redéfinit la constitution capitaliste de l'institution et porte le capital autorisé à deux cent cinquante (250) milliards de Francs CFA, tout en précisant les modalités, la nature et les sources d'augmentation du capital libéré qui est de 77 625 millions de FCFA.

Ce décret renforce également la composition de l'organe d'administration et de contrôle de la CDC Bénin et officialise l'application des normes IRFS adossées au Plan Comptable Bancaire de l'UMOA, comme système d'informations financières et comptables.

1.3.2 PRISE DE DECRETS D'APPLICATIONS

La CDC Bénin a élaboré et fait introduire en Conseil des Ministres, dix (10) décrets portant modalités d'application de la loi n°2018-38 du 17 octobre 2018, qui ont été examinés et adoptés par le gouvernement en 2021. Il s'agit essentiellement des décrets relatifs aux : modalités de réception et de restitution des fonds par la CDC Bénin - règles et normes de gestion prudentielle - conditions et modalités de détermination des pénalités liées aux manquements des obligations de déclaration et de reversement à la CDC Bénin, des fonds de tiers, par les entités qui y sont tenues.

La prise de ces décrets, fixant de façon plus précise les règles et certaines modalités pratiques, contribuera certainement à l'accélération de la mobilisation des ressources.

1.4 RENFORCEMENT DU CAPITAL HUMAIN

1.4.1 RENFORCEMENT DE L'EFFECTIF

Au terme d'un processus de recrutement lancé en fin d'année 2020, une douzaine de cadres dans les métiers de banque et finance, audit, risque, et systèmes d'informations ont rejoint la CDC Bénin en début d'année 2021, portant ainsi l'effectif du personnel à un total de vingt-sept (27) agents, dont vingt (20) cadres professionnels.

1.4.2 RENFORCEMENT DES CAPACITES DU PERSONNEL

La direction générale, motivée par l'objectif de disposer en permanence d'un personnel hautement qualifié et à jour dans les innovations et les bonnes pratiques de l'ingénierie financière, a élaboré un plan de formation dont le déroulement en 2021, a permis la :

- préparation de dix (10) cadres à la certification internationale de référence en finance d'entreprise délivrée en français par HEC Paris ;
- formation de huit (8) cadres au cours introductif du Programme de Certification Professionnelle en Financement du Développement, organisé par l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD). Cette formation a porté sur les concepts de financement du développement ;
- formation de quatre (4) cadres professionnels du Département Finances, sur les principes d'optimisation de la gestion de la trésorerie et la démarche de mise en conformité avec les exigences normatives et les bonnes pratiques en matière de gestion de la trésorerie ;
- formation de huit (8) cadres dirigeants sur les Exigences de la nouvelle norme ISO 37301 2021, relative au Management de la Compliance, en vue de l'amélioration du système de gestion de l'institution, pour davantage d'efficacité organisationnelle vis-à-vis de ses partenaires, et une forte adhésion aux valeurs éthique, sociétale et environnementale.

1.5 ACTIVITES DES ORGANES DU PROCESSUS DECISIONNEL

1.5.1 ACTIVITES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE ET DE SES COMITES

La Commission de surveillance et ses comités spécialisés ont été fortement sollicités au cours de l'année 2021.

En effet, l'organe d'administration de la CDC Bénin, s'est réuni trois (3) fois en session plénière et deux (2) fois en consultation à domicile. Les principales décisions prises, sont relatives notamment à l'examen et l'approbation de :

- politiques et procédures de gestion et de contrôle ;
- dossiers de financements et d'investissements ;
- plan de travail et budget ;
- rapport d'activités ;
- situations financières.

La liste exhaustive des décisions figure en annexe 2 du présent rapport.

Le Comité d'Audit et de Risque (CAR) qui s'est également réuni trois (3) fois, a examiné et recommandé pour approbation à la Commission de surveillance, plusieurs documents clés relatifs notamment, à la gestion des risques, l'audit et contrôle permanent, la politique de

Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCB/FT), la politique de conformité, etc.

Le Comité d'Investissement quant à lui s'est réuni cinq (5) fois en 2021, a examiné les procédures de prise de participation, d'octroi de prêt, d'instruction des dossiers et formulé des recommandations relatives notamment aux dossiers de financement ou de prise de participation qui lui ont été soumis.

1.5.2 ACTIVITES STATUTAIRES DE LA DIRECTION GENERALE

Conformément aux statuts de la CDC Bénin, la direction générale a élaboré et soumis à l'approbation de la Commission de surveillance dans les délais requis, les documents ci-après :

- le rapport d'activités et situation financière 2020 ;
- le bilan d'activités et de la situation financière de la Caisse au Président de la République ;
- le bilan d'activités et de la situation financière de la Caisse au Président de l'Assemblée Nationale ;
- le plan de travail et budget exercice 2022, comprenant l'évolution de la masse salariale et des effectifs.

Elle a également préparé l'organisation des sessions présentielles et en consultation à domicile de la Commission de surveillance et de ses Comités techniques.

Dès le début de l'année 2021, la direction générale a mis en place, plusieurs comités exécutifs qui se penchent sur des questions d'ordres techniques et stratégiques, en vue d'y apporter des avis motivés au Directeur Général.

Par ailleurs, après l'approbation par la Commission de Surveillance du Plan Stratégique 2021-2025 et du rapport 2020 de la CDC Bénin, la direction générale a procédé à la dissémination desdits documents aux partenaires stratégiques et structurels de l'institution.

1.5.3 ACTIVITES DES COMITES EXECUTIFS DE LA DIRECTION GENERALE

Les comités exécutifs de la CDC Bénin se sont régulièrement réunis depuis leur création, et ont formulé des recommandations au Directeur Général à des fins de prise de décisions. Ces réunions ont été matérialisées par des comptes rendus soigneusement classés et archivés. Les statistiques des réunions tenues sont consignées dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : Point des réunions des comités exécutifs en 2021

N°	Comités	Fréquence de tenue des sessions	Nombre de réunions tenues
1	Comité de Direction (Codir)	Hebdomadaire	36
2	Comité de Trésorerie et de Placement (CTP)	Hebdomadaire	36
3	Comité d'Investissement d'Intérêt Général (CIIG)	Bi hebdomadaire	14
4	Comité ALM (Gestion Actif-Passif)	Mensuelle	07
5	Comité Système d'Information (CSI)	Hebdomadaire	36

1.5.4 ACTIVITES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Au titre de l'exercice comptable 2021, les deux commissaires aux comptes titulaires ont effectué la mission de certification des comptes de la CDC Bénin.

Les CACs ont en outre été sollicités par la CDC Bénin pour une mission ponctuelle d'attestation relative aux normes et pratiques de la Caisse, en matière de comptabilité analytique et d'audit, dans le cadre de sa participation au mécanisme d'évaluation par les pairs, dénommé : "Norme, Dispositif Prudentiel de Suivi et Evaluation" (NDPSE), instauré par l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (l'AIAFD).

L'attestation produite par les CACs à l'issue de cette mission a permis à la Caisse d'obtenir le certificat de conformité de l'AIAFD.

2

MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES

2. MOBILISATION ET GESTION DES RESSOURCES

La mobilisation et la gestion optimale des ressources en vue du financement de l'économie béninoise, constituent la mission essentielle assignée à la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin.

2.1 MOBILISATION DES RESSOURCES

La mobilisation des ressources se fait non seulement auprès des assujettis au terme de la loi n°2018-38 créant la CDC Bénin, mais également à travers le développement de partenariats stratégiques et de nouveaux produits en appui au financement optimal de l'économie nationale.

2.1.1 DEVELOPPEMENT DE PARTENARIATS STRATEGIQUES

Au cours de l'année 2021, la CDC Bénin a poursuivi la sensibilisation des partenaires, notamment, les négociations avec l'ordre des avocats et les sociétés d'assurance vie.

Elle a également poursuivi la mobilisation des ressources auprès des partenaires structurels et stratégiques et a mis en place de nouveaux partenariats, concrétisés par signature de convention avec notamment l'Africaine des Garanties et Cautionnement (AFGC), la Chambre du Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), le Fonds Africain de Garantie et de Coopération Economique (FAGACE), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et l'Association des Sociétés d'Assurances du Bénin (ASA Bénin).

Le contenu essentiel des (05) conventions de partenariat signées en 2021 est présenté dans le tableau ci-après.

Tableau 2 : Point des conventions signées en 2021

N°	Structures	Contenu essentiel de la convention
01	AFGC	Mise en œuvre des produits visant l'accompagnement et le développement des PME/PMI en République du Bénin
02	FAGACE	Accompagner ensemble et mettre en place des garanties pour les projets dédiés au développement des PME/PMI, collectivités territoriales, et projets structurants de l'Etat
03	ASA Bénin	Mobilisation des fonds en déshérence auprès des acteurs de l'Assurance-Vie
04	CCIB	Facilitation de l'accès au financement et mise en œuvre de produits visant la promotion et le développement des PME/PMI en République du Bénin
05	BOAD	L'accord signé avec l'ensemble des CDC de l'UMOA a pour objet de faciliter le partenariat entre les CDC et la BOAD dans le cadre de leurs actions de financement des projets de développement dans chacun des pays membres et couvre les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none">- le soutien au secteur privé ;- le cofinancement de projets structurants ;- la mobilisation de ressources longues ; et- la conservation et la sécurisation des fonds dédiés au dédommagement des personnes affectées par les projets financés par la BOAD, afin de permettre la levée diligente des conditions suspensives à la mise à disposition des ressources de prêt accordées par la Banque aux Etats membres.

Source : Département Stratégie et Développement / Département Affaires Juridiques

La CDC Bénin a également entamé des discussions avec plusieurs autres partenaires en vue de renforcer son écosystème pour faciliter la mobilisation des ressources et le financement de l'économie. C'est le cas notamment avec : la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), le Fonds National de Microfinance (FNM), l'Agence Française de Développement (AFD), l'Agence Nationale de Prévoyance Sociale (ANPS), la Banque Africaine de Développement (BAD), la Société des Infrastructures Routières du Bénin (SIRB), la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects (DGDDI), la Loterie Nationale du Bénin (LNB), l'Office Centrale de Répression du Trafic Illicite des Drogues et des précurseurs (OCERTID). Tous ces acteurs comprennent la mission et le modèle économique de la CDC Bénin, et s'inscrivent dans la dynamique d'une fructueuse collaboration avec elle.

En vue d'élargir son réseau de partenariat à l'international, la CDC Bénin s'est affiliée à l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (AIAFD), qui

est une organisation fédératrice des Institutions de Financement du Développement (IFD) en Afrique. Elle est de ce fait, la première Caisse des Dépôts et Consignations de l'Afrique à adhérer à cette association, lui permettant ainsi de participer au World Development Finance Forum 2021 et à plusieurs autres Webinaires sur des thèmes variés dans le domaine de la finance.

Par ailleurs, la CDC Bénin reste très active dans le Forum Mondial des Caisses de Dépôts, auprès de qui, elle bénéficie également de très riches retours d'expériences et d'appuis techniques et documentaires. Dans ce cadre, la CDC Bénin a participé au 7^{ème} Forum DSI International en Tunisie, qui a porté sur l'accélération de la transformation digitale imposée par la crise du Covid-19. Ceci a permis à la CDC Bénin de repenser ses choix dans l'élaboration de son Schéma Directeur Informatique (SDI) et l'affinement de la sécurisation de son système d'informations.

2.1.2 NOUVELLES RESSOURCES MOBILISEES

Les ressources mobilisées par la CDC Bénin en 2021 s'élèvent à 139,820 milliards de FCFA et proviennent essentiellement des excédents de fonds de retraite, des dépôts et consignations administratives et judiciaires et autres ressources de diverses sources.

Le tableau ci-dessous présente les ressources mobilisées par source au cours de l'année 2021.

Tableau 3 : Point des ressources mobilisées en 2021

Ressources par origine	Montant (millions de FCFA)
Excédents de fonds de retraite	20 470
Consignations des greffes	1 096
Dépôts des notaires	1 718
Consignations des huissiers	51
Dépôts des commissaires priseurs	161
Cautions clients SBEE	1 044
Cautions clients SONEB	375
Cautions clients Moov Africa	16
Fonds rendus indisponibles	9 735
Fonds de liquidation de sociétés d'Etat	8 470
Dépôt de cautions des distributeurs de la LNB	512
Fonds masse des créanciers de Glo mobile	256
Fonds dédommagement - ANDF	13
Fonds spécial	95 000
Autres	902
TOTAL	139 820

Source : Département Finances

Au total, mille six cent trente-quatre (1 634) dossiers de dépôts et consignations d'un montant total de cent dix-huit mille deux cent cinquante-trois (118 253) millions de francs CFA ont été traités en encaissement. A l'inverse, la CDC Bénin a déconsigné un montant total d'environ six mille huit cent quatre-vingt-quatre (6 884) millions de francs CFA, correspondant au traitement de six cent vingt-sept (627) demandes de restitutions.

Le tableau ci-dessous présente les montants mobilisés et restitués par nature en 2021.

Tableau 4 : Point des Dépôts/Consignations et restitutions en 2021

	Nombre	Montant (en millions de FCFA)
Dépôts et consignations reçus		
Dépôts	106	96 470
Consignations administratives	22	10 661
Consignations judiciaires	1 359	10 362
Successions	26	446
Scellés	121	314
Total - dépôts et consignations reçus	1 637	118 253
Dépôts et consignations restitués		
Consignations administratives	1	2
Consignations judiciaires	283	2 797
Dépôts	320	3 927
Successions	17	123
Scellés	6	35
Total - dépôts et consignations restitués	627	6 884

Source : Département Finances / Département Stratégie et Développement

2.1.3 AUTRES ACTIVITES DE MOBILISATION DE RESSOURCES

En application des dispositions de la Loi, la CDC Bénin a mené des actions en vue de la mobilisation et la gestion sécurisée des ressources et fonds détenus par les organismes publics et privés concernés. Il s'agit notamment de :

- transfert des consignations actuellement dans les livres du Trésor public ;
- mobilisation des fonds en déshérence auprès des sociétés d'assurance ;
- réception et restitution des consignations administratives du cordon douanier ;
- mobilisation des consignations administratives ou judiciaires détenus par les avocats ;

- mobilisation des fonds de contrepartie consentis dans le cadre du financement par les bailleurs de fonds de projets de développement ;
- mobilisation des ressources du Fonds National de Retraite du Bénin (FNRB) ;
- mobilisation des excédents de dépôts de la Caisse Nationale d'Épargne (CNE) ;
- mobilisation des cautions de rapatriement des étrangers.

2.2 GESTION DES RESSOURCES

La CDC Bénin assure la gestion des ressources à travers ses métiers d'investisseur d'intérêt général, d'investisseur financier et de gestionnaire pour compte de tiers, et en utilisant essentiellement trois moyens d'interventions.

2.2.1 PLACEMENTS FINANCIERS

Les placements financiers effectués par la CDC Bénin sont constitués des Dépôts A Terme (DAT), Dépôts A Vue (DAV), Fonds Commun de Placement (FCP) et des titres des marchés monétaires et obligataires.

Le montant total des placements financiers réalisés au cours de l'année 2021, est de cent dix mille trois cent cinquante-sept (110 357) millions, dont notamment : quatre-vingt-seize mille (96 000) millions de DAT ; sept mille trois cent quarante-et-un (7 341) millions de titres obligataires et sept mille seize (7 016) millions de fonds communs de placement.

Les ressources placées proviennent essentiellement des dépôts et consignations nets de déconsignations (40 456 millions), des amortissements des titres versés par les SGIs, des fonds transférés par les banques au titre des DAT non renouvelés (89 999 millions), ainsi que des revenus des placements financiers (28 383 millions).

Le détail est présenté dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Point des opérations de placement en 2021

	Montant (en millions de FCFA)
Dépôts à terme	96 000
Titres obligataires	7 341
Fonds communs de placement	7 016
Total – placements financiers	110 357

Source : Département Finances

2.2.2 FINANCEMENTS ET INVESTISSEMENTS

La CDC Bénin a démarré ses premières opérations d'investissements en 2021, avec 92 600 millions de FCFA de financement approuvés par son organe délibérant au profit des secteurs des télécoms, de l'industrie et du secteur de la transformation agricole. La réalisation de ces investissements qui démarreront en 2022, créera plus de dix mille (10 000) emplois.

Au cours de la période sous revue, la CDC Bénin a reçu et traité vingt-quatre (24) requêtes de financements qui concernent notamment les secteurs du numérique, l'agro-business, l'industrie textile, l'industrie du bâtiment et des travaux publics et de l'énergie électrique.

Six (6) dossiers ont passé toutes les cinq (5) étapes d'instruction adoptées par la CDC Bénin, quatre (4) ont été soumis à l'organe d'administration qu'est la Commission de surveillance de la CDC Bénin, qui en a approuvé trois (3) et rejeté un (1). Les deux (2) derniers seront soumis lors de la prochaine session de la Commission de Surveillance au premier trimestre 2022. Quant au vingt (20) autres dossiers : un (1) est à l'étape d'évaluation ; un (1) autre, à l'étape d'analyse préliminaire ; les fiches synoptiques ont été élaborées pour onze (11) autres, tandis que notification de réception a été faite aux promoteurs des cinq (5) derniers dossiers.

Tableau 6: Point des opérations d'investissement en 2021

	Nombre	Montant (en millions de FCFA)
Prêts	02	46 800
Prise de participation	03	20 800
Garantie	01	25 000
TOTAL – PLACEMENTS FINANCIERS	05	92 600

Sources : Département Stratégie et Développement / Département Investissement d'Intérêt général

3

SITUATION FINANCIERE DE LA CDC BENIN

3. SITUATION FINANCIERE DE LA CDC BENIN

3.1 COMPTE DE RESULTAT

Au 31 décembre 2021, l'exploitation de la CDC Bénin a dégagé un résultat net bénéficiaire de 8 741 millions de FCFA.

Tableau 7: Compte de résultat au 31 décembre 2021

(En millions de FCFA)	31/12/2021	31/12/2020
Intérêts et produits assimilés	34 358	7 058
Intérêts et charges assimilés	23 576	5 499
Résultat net d'intérêts (a)	10 782	1 559
Commissions (produits)	38	
Commissions (charges)	495	250
Résultat net des commissions (b)	-457	-250
Produits sur opérations de change	0	
Pertes sur opérations de change	0	
Résultat net de change (c)	0	0
Dividendes reçus (d)	0	
Produit net bancaire (a)+(b)+(c)+(d)	10 325	1 309
Autres produits ordinaires	16	2
Total des produits nets	10 341	1 311
Frais généraux	1 425	591
Autres charges ordinaires	0	
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	175	152
Charges générales d'exploitation	1 600	743
Résultat Brut d'Exploitation	8 741	568
Coût du risque	0	
Résultat d'Exploitation	8 741	568
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	0	0
Résultat Net	8 741	568

Source : Département des Finances

Ce résultat excédentaire enregistré au terme du premier exercice complet de la CDC Bénin, provient de l'effet compensé des produits nets (10 341 millions de FCFA) et des charges

d'exploitation (1 600 millions de FCFA).

Les produits d'intérêts sont générés par les titres, les dépôts à terme et les disponibilités en comptes courants pour 34 358 millions de FCFA, nets des charges d'intérêts et des commissions de 23 576 millions de FCFA, dont 22 919 millions de FCFA dus à la CNSS, en rémunération des avoirs transférés à la CDC Bénin.

3.2 BILAN AU 31 DECEMBRE 2021

Au terme de ce deuxième exercice, le total du bilan s'est consolidé de **179 677 millions de FCFA pour s'établir à 794 882 millions de FCFA contre 615 205 millions de FCFA à fin décembre 2020.**

A l'actif, les avoirs détenus se chiffrent à 706 096 millions dont 146 092 millions de disponibilités, 252 610 millions de dépôts à terme, 289 775 millions de titres obligataires, 7 277 millions de fonds communs de placement et 10 342 millions de créances rattachées.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 87 232 millions et sont constitués du capital libéré de 77 625 millions, du résultat net à fin décembre 2021 qui s'établit à 8 741 millions, des primes et réserves de 568 millions et des plus-values latentes sur le portefeuille titres pour 298 millions.

S'agissant des passifs financiers, ils se chiffrent à 707 650 millions et proviennent essentiellement des dettes envers les partenaires pour un total de 686 191 millions dont 559 596 millions envers la CNSS.

Au 31 décembre 2021, les engagements reçus se chiffrent à 185 861 millions et sont constitués essentiellement de garanties obtenues des Holding des Banques de la place, en couverture de l'ensemble des opérations de la Caisse avec leurs filiales établies au Bénin, tandis que les engagements donnés s'élèvent à 25 000 millions au titre des premières opérations d'investissement.

Tableau 8 : Bilan au 31 décembre 2021

(En millions de FCFA)	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF		
Caisse, Trésor Public, Banques	146 092	11 463
Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	7 277	
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	262 773	167 505
Titres au coût amorti	289 954	366 345
Créances sur la clientèle		
Participations	67 625	
Autres actifs financiers		
Immobilisations incorporelles	91	5
Immobilisations corporelles	944	68 554
Autres actifs	20 126	1 333
TOTAL DE L'ACTIF	794 882	615 205
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIF		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat		
Dettes envers la clientèle	126 595	14 131
Autres passifs	20 894	1 097
Dettes financières à long terme	560 153	521 777
Provisions pour risques et charges	8	7
TOTAL DU PASSIF	707 650	537 012
CAPITAUX PROPRES		
Capital	77 625	77 625
Capital souscrit	250 000	
Capital sujet à appel	-172 375	
Réserves	866	
Résultat net	8 741	568
TOTAL CAPITAUX PROPRES	87 232	78 193
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	794 882	615 205

3.3 RATIOS FINANCIERS ET PRUDENTIELS

3.3.1 SITUATION DU PORTEFEUILLE AU 31/12/2021

Dans sa phase de mise en route et en attendant le démarrage des opérations d'investissement, le portefeuille de la Caisse est essentiellement constitué d'instruments de placement et de titres financiers.

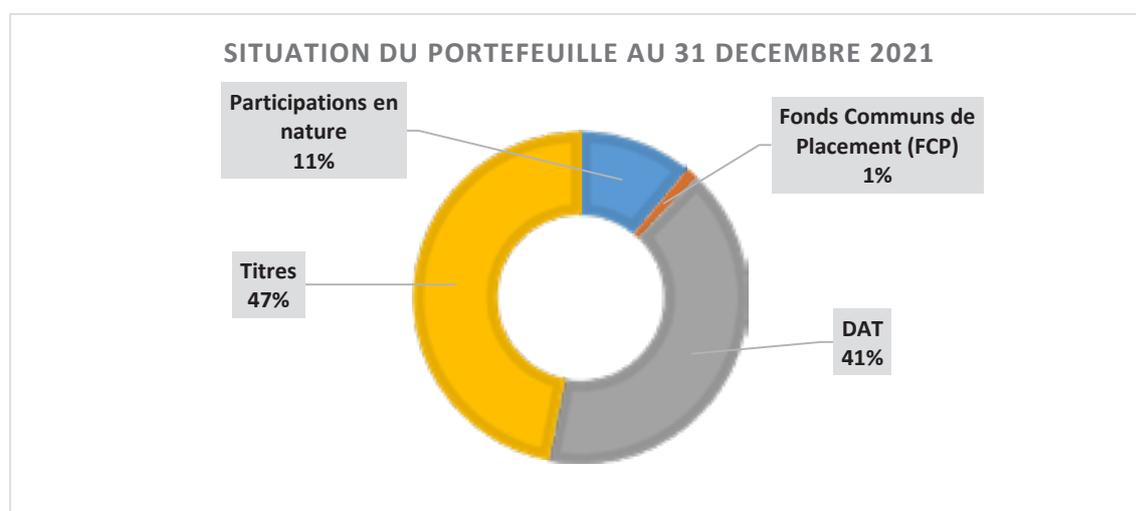
A fin décembre 2021, le portefeuille chiffré à **617,024 milliards de FCFA (hors créances rattachées)** est constitué de :

- Dépôts à terme (DAT) pour 252,610 milliards, soit 41% du portefeuille ;
- Titres sur les Etats et les Banques Multilatérales de développement pour 289,512 milliards, soit 47% du portefeuille ;
- Participations dans des entreprises stratégiques d'une valeur de 67,625 milliards représentant 11% du portefeuille ;
- 7,277 milliards d'investissement auprès des Fonds Communs de Placement représentant 1% du portefeuille.

Les principales évolutions se résument comme suit :

- une prise de participation d'une valeur de 67,625 milliards a été réalisée (dans le capital du Port Autonome de Cotonou (PAC)) via un apport en nature de terrain du domaine immobilier de l'Etat concédé à la CDC Bénin ;
- une hausse de 1,3% de la valeur du portefeuille (hors prise de participation) par rapport à fin décembre 2020 induite par une baisse de 20% de l'encours des titres non compensée par la hausse de 53% de l'encours DAT.

Par ailleurs, on note en cette fin d'année, le remboursement anticipé de l'ordre de 41 milliards par l'Etat béninois sur les obligations émises par lui et détenue par la CDC Bénin. Ainsi, la part des titres souverains du Bénin passe ainsi de 65% à 60% de la valeur de l'ensemble des titres au 31 décembre 2021.

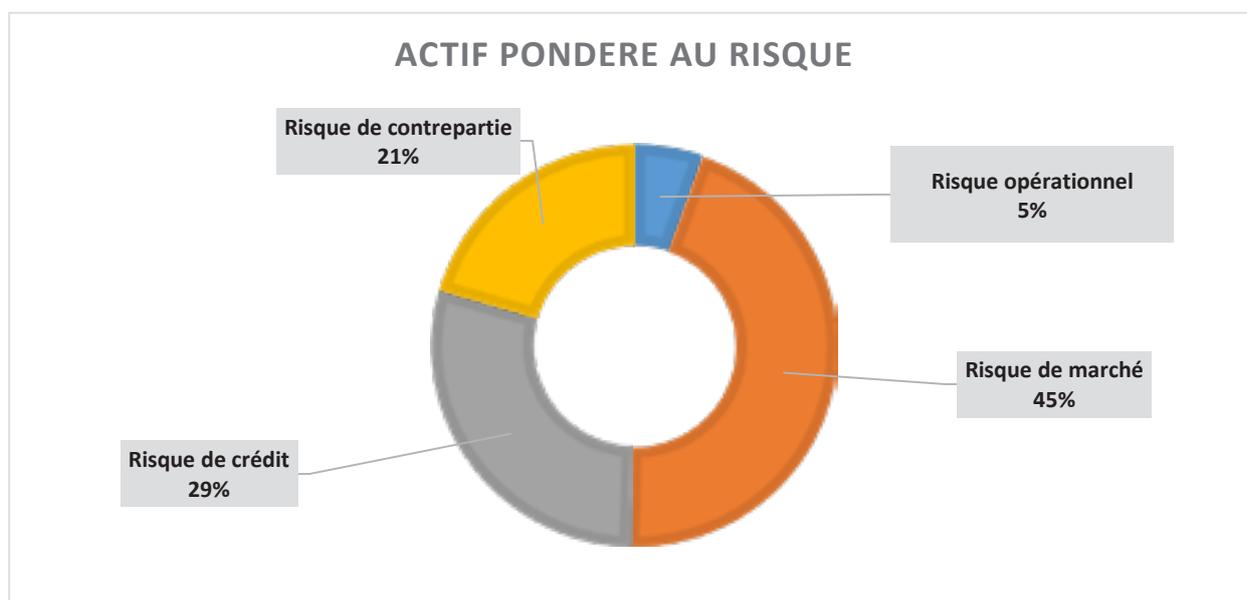


Source : Département Analyse et Gestion des Risques

3.3.2 STRUCTURE DES ACTIFS PONDERES PAR LE RISQUE DE LA CDC BENIN

Le risque général de marché induit par les Titres financiers représente 45% de l'Actif Pondéré au Risque (APR) de la Caisse. Quant au risque induit par les DAT (risque de crédit ; 29%) et les prises de participation (risque de contrepartie ; 21%), ils représentent 50% de l'Actif Pondéré au Risque (APR) de la Caisse.

Cette structure évoluera avec un APR de plus en plus important sur le risque de crédit et de contrepartie au fur et à mesure que la CDC Bénin déploie ses opérations d'investissement. Plusieurs projets structurants ont été étudiés et évalués, dont certains ont été approuvés par la Commission de Surveillance au cours du dernier trimestre de l'année 2021.



Source : Département Analyse et Gestion des Risques

En résumé, la CDC Bénin dispose dans la limite de ses fonds propres, de la capacité de financer les gros projets d'infrastructures, en appui aux politiques publiques, tout en assurant l'équilibre au niveau de l'ensemble de ses indicateurs de risques prudentiels et règlementaires.

3.3.3 RATIOS FINANCIERS

Dans l'ensemble, les ratios financiers affichent des niveaux appréciables en dépit du contexte de mise en route de l'institution.

Tableau 9 : Situation de quelques agrégats et ratios financiers au 31/12/2021

RATIOS FINANCIERS	31/12/2020	31/12/2021	Seuils
Taux de rentabilité annualisé (Intérêts perçus / Actifs financiers)	5,3%	6,1%	> 4,1%
Coefficient d'exploitation (Charges d'exploitation générale / PNB)	56,7%	15,5%	< 65%
Rentabilité d'exploitation (Résultat Net / PNB)	43,3%	84,7%	
Return On Asset (Résultat Net / Total Actifs) *	0,4%	1,1%	>1%
Return On Equity (Résultat Net / Capitaux Propres) *	2,9%	10,0%	
Coût du risque			
MNI (Marge Nette d'intérêt) en taux *	1,2%	1,9%	
Surface financière (Fonds Propres / Actifs)	12,7%	11%	>2%

(*) Indicateur annualisé

L'analyse détaillée des indicateurs se présente comme suit

- **Taux de rentabilité**

Le taux de rentabilité qui rapporte les intérêts perçus aux actifs financiers ressort à 6,1% au 31 décembre 2021 contre 5,3% un an plus tôt. Cette amélioration est due aux efforts de diversification des produits suivant différentes maturités et de maîtrise de la tarification de ces produits. Il est largement au-dessus du taux moyen d'endettement de l'Etat situé à 3,8% au titre de l'année 2021.

- **Coefficient net d'exploitation**

A fin décembre 2021, le coefficient net d'exploitation qui rapporte les charges d'exploitation au produit net bancaire ressort à 15,5% contre 56,7% à fin décembre 2020, en dessous de la norme de 65% généralement admise. Cette situation est induite par la revue des conditions de rémunération des ressources de la CNSS.

- **Rentabilité d'exploitation**

S'agissant de la rentabilité d'exploitation qui rapporte le résultat net au Produit Net Bancaire, il s'est établi à 84,7% à fin décembre 2021 contre 43,4% au 31 décembre 2020, en lien avec la baisse des charges financières induite par les nouvelles conditions de rémunération des avoirs de la CNSS et la stratégie de placement de la Direction générale.

- **Ratio de rendement de l'actif (Return on Asset)**

Quant au ratio de rendement de l'actif (ROA) qui indique le rendement des moyens mis en œuvre pour déployer l'activité de la Caisse, il ressort consolidé à 1,1% à fin décembre 2021 contre 0,4% au 31 décembre 2020. On note une légère tendance baissière du ROA depuis juin 2021 justifié par une faible progression du résultat net et une hausse plus importante des actifs.

- **Ratio de rendement des capitaux propres (Return on Equity)**

Le ratio de rendement des capitaux propres (ROE) ou rendement de l'actif net est une mesure de la performance financière calculée en rapportant le résultat net aux capitaux propres. A fin décembre 2021, il se chiffre à 10,0% contre 2,9% au 31 décembre 2020, enregistrant ainsi une nette progression, en lien avec la forte progression du résultat et une faible progression des capitaux propres.

- **Ratio de surface financière**

En ressortant à 11,0% à fin décembre 2021 contre 12,7% en décembre 2020 pour un seuil souhaitable de 2% pour les banques en matière de fonds propres, le ratio de surface financière qui rapporte les capitaux propres au total bilan confirme la solidité financière de la Caisse. Ce léger repli par rapport à décembre 2020 s'explique par une croissance plus importante des actifs par rapport au fonds propre de base.

Tous les indicateurs confirment la situation financière confortable de l'institution.

3.3.4 RATIOS PRUDENTIELS

L'analyse détaillée des ratios prudentiels se résume comme suit :

Au titre des ratios prudentiels, trois types d'indicateurs sont calculés à savoir :

- le ratio de solvabilité CET1 qui rapporte les fonds propres de base (Common Equity Tier 1 (CET1) à la somme des Actifs pondérés au risque ;
- le ratio de solvabilité globale qui rapporte les fonds propres réglementaires à la somme des Actifs pondérés au risque ;
- le ratio de levier bâlois qui rapporte les fonds propres de base à l'exposition.

Tableau 10 : Evolution des ratios de solvabilité au 31/12/2021

Catégories de fonds propres	Minimum requis par Bale 2&3	Minimum requis par la BCEAO (2022)	Ratios appliqués par la CDCB	Calculé à fin Déc. 2020	Calculé à fin Oct. 2021	Calculé à fin Déc. 2021
Fonds Propres CET1	4,5%	5%	6,5%	64,80%	71,70%	77,7%
Fonds propres Tier 1	6%	6%	8%	64,80%	71,70%	77,7%
Fonds propres réglementaires (ratio minimum de solvabilité)	8%	9%	10%	64,80%	71,70%	77,7%
Volant de conservation	2,50%	2,5%	2,5%			
Fonds propres réglementaires (ratio minimum de solvabilité) + coussin de conservation 1		11,5%	12,5%	64,80%	71,70%	77,7%
Volant contracyclique	[0-2,5] %	-	2,5%			
Surplus pour risque systémique	[0-5] %	-	5%			
Ratio minimum de solvabilité (+ les volants et coussins)			20%	129,60%	143,30%	155,5%
Ratio de levier bâlois	3%	3%		14,54%	14,80%	14,1%

L'analyse détaillée des ratios prudentiels se résume comme suit :

- **Ratio de solvabilité**

La CDC Bénin a fait l'option de s'aligner aux meilleurs standards internationaux en mettant en œuvre une notation interne de ses contreparties. Toutefois, en attendant d'implémenter cette approche, le ratio de solvabilité est calculé en mode standard.

A fin décembre 2021, les deux ratios de solvabilité ressortent respectivement à 77,7% et 155,5%, très largement au-delà de son seuil interne fixé à 6,5 %, et au-delà du seuil réglementaire bâlois de l'ordre de 5,5%. Cela conforte l'intérêt de la Caisse à poursuivre sa capitalisation pour accroître sa capacité à financer l'économie nationale.

- **Ratio de levier**

Le ratio de levier de la CDC Bénin est conforme aux normes internationales Bâloises qui exigent un seuil supérieur à 3%. Cela traduit un niveau d'exposition au risque maîtrisé avec une faible utilisation de la dette et du levier au sens de la norme bâloise. Ceci confirme également le choix de l'Institution de consolider sa capitalisation.

Calculé en rapportant les fonds propres Tier 1 aux expositions (Titres, DAT) de la Caisse, le ratio de levier se situe à 13,88%. Ce qui indique que l'exposition de la Caisse est équivalente à environ 7,2 fois (calculé en inversant le ratio soit 100/13,88) son niveau de fonds propre Tier 1 pour un niveau maximal de 33 fois, selon les normes baloises.

Tableau 11 : Evolution des ratios prudentiels au 31/12/2021

	31/12/2020	31/03/2021	30/06/2021	30/09/2021	31/12/2021	Seuil
Ratio de solvabilité CET1	64,80%	65,82%	70,00%	73,52%	77,7%	>=6,5%
Ratio de solvabilité globale (CET1, AT1, Tier 2)	129,60%	131,64%	140,00%	147,04%	155,5%	>=20%
Ratio de levier	14,54%	14,37%	15,23%	15,07%	14,1%	>=3%

4

POINT D'EXECUTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE

4. POINT D'EXECUTION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN STRATEGIQUE

La présente section présente les progrès relevés dans la mise en œuvre du plan stratégique 2021-2025 à travers la réalisation des actions planifiées pour l'année 2021.

4.1 NIVEAU D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION¹

Il présente par objectif stratégique, action planifiée, les activités réalisées en 2021.

OS1	Objectif stratégique 1 :	Poursuivre l'opérationnalisation de la Caisse
-----	--------------------------	---

A1	Aménagement et équipement du siège
-----------	---

Dans le cadre de la poursuite de l'opérationnalisation, les travaux complémentaires d'aménagement et d'équipement ont été réalisés à 100%. En effet, la CDC Bénin a élaboré les termes de référence, et réalisé les différentes étapes du processus de passations des marchés publics qui ont abouti à la sélection des prestataires et à la réalisation des travaux d'aménagement des bureaux et l'acquisition des mobiliers et matériels informatiques pour le personnel additionnel.

A2	Renforcement des fonds propres
-----------	---------------------------------------

La direction générale a élaboré une fiche technique relative à la restructuration et la consolidation du capital de la CDC Bénin et formulé des propositions pour lever les réserves émises par les commissaires aux comptes, au terme du 1^{er} exercice comptable. Après approbation de ces propositions jugées pertinentes par la Commission de Surveillance, une communication y relative a été introduite en Conseil des Ministres.

Les diligences menées ont porté leurs fruits, à travers la prise par le gouvernement, du décret n° 2021-645 du 08 décembre 2021, portant approbation des statuts modifiés de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin, qui porte le capital autorisé de la Caisse à deux cent cinquante (250) milliards de Francs CFA.

En 2021, les fonds propres ont été renforcés par le résultat bénéficiaire réalisé en 2020, d'un montant de cinq cent soixante-huit (568) millions de francs CFA. La mobilisation d'un apport complémentaire de l'Etat au capital de la CDC Bénin, n'a pas été concrétisée.

A3	Mise en place et fonctionnement des organes
-----------	--

Les comités obligatoires sont mis en place depuis 2020 et fonctionnent conformément aux dispositions statutaires.

Au-delà de cet objectif initial, la direction générale, motivée par le besoin de renforcer le processus décisionnel, a mis en place, plusieurs comités exécutifs, qui assurent leurs missions conformément à leur charte. L'objectif initial est largement dépassé.

¹ Dans le souci d'une bonne traçabilité, la numérotation utilisée ici pour les actions, est celle du plan d'actions.

A4 | **Elaboration et mise en place des outils de pilotage**

En 2021, le staff de la CDC Bénin a identifié et élaboré plus d'une centaine d'outils de pilotage (politiques, manuels de procédures, chartes des comités, etc.) complémentaires, pour régir la bonne mise en oeuvre des métiers de la Caisse. Cette activité est réalisée à plus de 100% au regard de la planification initiale.

A5 | **Mise en place du système d'informations**

Dans le cadre de la mise en oeuvre du système d'informations, la CDC Bénin a élaboré les termes de référence, réalisé les différentes étapes du processus de passation des marchés et le suivi des travaux des consultants qui ont abouti à : la mise en place du réseau informatique – la réalisation de la composante gestion des ressources, comprenant notamment les consignations et déconsignations, la comptabilité générale, la trésorerie et la paie.

L'achèvement de plusieurs autres processus de passation de marchés de prestations informatiques en cours, permettra de réaliser les autres composantes, dont notamment la plateforme partenaires.

Le taux de réalisation de cette activité se situe actuellement autour de 55% contre 65% initialement planifié.

A6 | **Renforcement du capital humain**

En adéquation avec le développement des activités de la CDC Bénin, la direction générale a lancé et conduit le processus de recrutement de douze (12) cadres professionnels dans les métiers de banque et finance, audit, risque, et systèmes d'informations, qui ont rejoint la CDC Bénin en début d'année 2021.

Un autre processus de recrutement a été lancé en décembre 2021 en vue du recrutement d'une nouvelle vague de cadres spécialistes métiers, pour conforter les opérations de financement et d'investissement. Cette activité se déroule conformément à la planification de la montée en charge des activités de la CDC Bénin.

A7 | **Construction d'un siège pour la CDC Bénin**

La direction générale a mis en place un comité chargé du suivi du projet de construction, qui travaille de concert avec l'architecte, en vue de la réalisation de l'étude architecturale. Ledit comité a également procédé à l'analyse financière de l'investissement et proposé différentes options qui seront affinées à l'issue des études techniques en cours. Au titre de l'année 2021, la CDC Bénin a réalisé 100% des diligences requises dans le cadre de cette activité.

A8 | **Création de deux filiales**

Dans ce cadre, la manifestation d'intérêt lancée a permis de constituer la liste restreinte des cabinets internationaux et le processus de demande de proposition est en cours en vue du recrutement d'un consultant qui accompagnera la CDC Bénin dans la mise en œuvre de cette activité. Des discussions sont en cours pour bénéficier d'un appui technique et financier de la Banque Africaine de Développement.

Les tâches planifiées en 2021 pour cette activité, ont été réalisées à 100%.

OS2 | **Objectif stratégique 2 : Poursuivre la mobilisation des ressources**

A9 | **Renforcement des Partenariats avec les assujettis de la Loi**

Dans ce cadre, la CDC Bénin a fait don d'un kit de matériels informatiques, composé de : 01 ordinateur de bureau ; 01 onduleur ; 01 scanner et 01 routeur Wifi, à chacun des vingt-deux (22) greffes des juridictions partenaires. Ceci leur permettra de mettre en œuvre, plus efficacement les procédures de consignations et déconsignations élaborées et mises en œuvre depuis le début de la mobilisation des ressources auprès des greffes. Cet objectif planifié pour 2021 a été totalement réalisé.

Elle a poursuivi les négociations avec l'ordre des avocats et signé par ailleurs, une convention de mobilisation des fonds en déshérence auprès des sociétés d'assurance.

A10 | **Mise en place de partenariats avec IFD, PTF, etc**

La CDC Bénin s'est affiliée à l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (l'AIAFD), qui est une organisation fédératrice des Institutions de Financement du Développement (IFD) en Afrique. Ceci lui a permis d'accéder à des fora et ateliers de haut niveau dans le financement du développement dont notamment, le World Development Finance Forum 2021.

Elle a également signé avec la BOAD une convention de partenariat en vue de recevoir et de gérer les ressources de dédommagement des personnes affectées par les projets d'intérêt public, facilitant ainsi la continuation des travaux pendant que les diligences d'indemnisation ne sont pas terminées.

La CDC Bénin est également en cours de discussion avec la BAD pour signer une convention d'assistance technique qui devrait faciliter le renforcement de ses capacités de mobilisation de ressources.

OS3 **Objectif stratégique 3 :** **Accompagner les politiques publiques portées par l'Etat et les collectivités territoriales**

A16 **Appui au financement des Projets structurants de l'Etat**

En 2021, la CDC Bénin a contribué à la structuration financière de plusieurs projets structurants du gouvernement et facilité le bouclage du financement desdits projets. Il s'agit notamment : i) du lancement du troisième opérateur de télécommunication par la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques ; ii) de la mise en place d'un programme d'industries textile pour la transformation du coton par l'installation de dix (10) usines dans la Zone Economique de Glo-Djigbé ; iii) de la construction d'une nouvelle centrale électrique ; iv) de la mise en œuvre programmée d'industrie de transformation du cajou par l'installation de dix (10) usines.

A19 **Mise en place d'un Fonds d'Infrastructure pour les investissements nationaux dans certains secteurs d'infrastructures**

Dans ce cadre, la CDC Bénin a élaboré les termes de référence et réalisé les différentes étapes du processus de passation des marchés de prestation de services, qui devraient aboutir au 1^{er} trimestre de l'année 2022, au recrutement d'un cabinet international chargé de l'assistance technique à la création desdits fonds.

OS4 **Objectif stratégique 4 :** **contribuer au développement et au financement des Petites et Moyennes Entreprises**

A22 **Appui au financement des PME**

Afin de faciliter l'accès au financement des petites et moyennes entreprises et aux promoteurs de projets à forte valeur ajoutée, la CDC Bénin a initié le processus de création de divers fonds, notamment : un fonds d'amorçage ; un fonds hypothécaire et un fonds d'infrastructures. Le processus de recrutement d'un consultant qui sera chargé d'accompagner la Caisse dans cette activité est lancé et l'activité devrait démarrer au 1^{er} trimestre 2022.

A23 **Mise en place d'instruments divers pour l'accompagnement et le développement des PME**

La Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) a, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCI Bénin), créé le Fonds d'Appui Catalytique et de Solidarité (FACS).

Ce fonds est destiné à financer les projets innovants et structurants des entreprises du Bénin à de meilleurs taux, et à promouvoir le financement et le développement des PME,

PMI ainsi que des Start up et faciliter l'éclosion sur les quatre prochaines années, d'au moins cent (100) entreprises championnes dans plusieurs secteurs d'activités.

OS5 **Objectif stratégique 5 :** **contribuer à la dynamisation et à l'approfondissement du marché financier national et régional**

A25 **Appui au Système bancaire**

La CDC Bénin à travers les instruments de placement, DAT ayant une maturité de zéro à cinq ans, détient auprès du système bancaire plus de deux cent cinquante (250) milliards de francs CFA.

Au regard de la nature des besoins de ces institutions d'une part, et de l'ampleur des besoins de financement de l'économie nationale sur les années à venir d'autre part, la CDC Bénin offre désormais aux acteurs du secteur financier qui accompagnent notamment, les projets du gouvernement, un nouvel instrument de prêts amortissables. Il s'agit de leur fournir les ressources compatibles à leurs emplois mais prenant en compte le besoin de la CDC Bénin de reconstituer sa trésorerie progressivement pour d'autres projets stratégiques.

A26 **Appui et accompagnement des Sociétés de Gestion et d'Intermédiation**

La CDC Bénin soutient énormément les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation du Bénin, qui totalisent plus de trois cent cinquante (350) milliards de ses titres. Elle travaille en bonne intelligence avec elles pour accroître leurs transactions sur le marché financier national et régional.

4.2 EXECUTION BUDGETAIRE

Cette section présente le point de l'exécution au 31 décembre 2021 du budget 2021 de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin.

1 **Mobilisation des ressources**

Les dépôts et consignations mobilisés en 2021 s'établissent à 139 820 millions de FCFA. Les déconsignations et restitutions de fonds de l'exercice s'élèvent à 6 885 millions de FCFA, soit une mobilisation annuelle nette de 132 935 millions de FCFA.

Les ressources mobilisées auprès des partenaires cumulent à 44 819 millions de FCFA, soit 76% de la prévision annuelle, qui est de 58 961 millions de FCFA. Ce niveau de ressources est dû au fait que, seulement 45% des excédents de fonds de retraite (20 470 millions de FCFA) sont mobilisés contre une prévision de 45 371 millions de FCFA. En dehors de ces

fonds, les autres ressources mobilisées atteignent 24 350 millions de FCFA et dépassent de 10 760 millions de FCFA (79%) la prévision (13 590 millions de FCFA).

2 Dépenses de fonctionnement

Les frais généraux de l'exercice 2021 s'établissent à 1592 millions FCFA. Ils ne tiennent pas compte des dépenses engagées et payées, mais non consommées sur l'exercice. En prenant en compte ces dépenses, l'engagement budgétaire 2021 relatif au budget de fonctionnement, s'établit à 1615 millions de FCFA, soit 69% de la prévision annuelle de 2334 millions de FCFA.

Les charges générales d'exploitation s'élèvent à 1624 millions de FCFA, soit 66% du budget. Cette situation est principalement due au démarrage tardif des missions d'études et conseils en ingénierie financière et au report en 2022 de la 2^{ème} vague de recrutement, ainsi que des missions relatives à l'accompagnement aux certifications et aux notations par les agences internationales, et à l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de communication.

3 Dépenses d'investissement

Budgétées à 826 millions de FCFA, les dépenses d'investissement réalisées au cours de l'exercice 2021 s'établissent à 226 millions de FCFA, soit un taux d'exécution budgétaire de 27%. Cette faible exécution est due en grande partie aux difficultés de passation de marchés en lien avec le code des marchés publics ainsi que celles enregistrées dans la concrétisation des marchés relatifs à la mise en place du système d'informations.

S'agissant des dépenses d'acquisition d'immobilisations incorporelles, elles sont exécutées à 12% du budget (80,892 millions de FCFA contre une prévision de 702 millions de FCFA). Les contrats de prestations de services de mise en œuvre du système d'informations n'ayant pas démarré, le budget 2021 y relatif (*non consommé*) a été reporté en 2022 pour un montant total de 582 millions de FCFA.

5

BONNES PRATIQUES ET PERSPECTIVES

5. BONNES PRATIQUES ET PERSPECTIVES

Au terme de la deuxième année d'exercice, la Caisse a enregistré des avancées majeures, marquées par quelques bonnes pratiques recensées ci-après.

5.1 BONNES PRATIQUES

5.1.1 DISSEMINATION DU PLAN STRATEGIQUE 2021-2025 ET DU RAPPORT ANNUEL 2020

Après l'approbation du Plan Stratégique par la Commission de surveillance, la CDC Bénin a organisé un working brunch avec ses partenaires techniques et financiers, les institutions internationales de développement, les organisations de la société civile, les banques, les SGI, l'Association des Sociétés d'Assurances du Bénin et des structures administratives.

Au cours de cette rencontre, elle a partagé avec les partenaires, les progrès réalisés dans son opérationnalisation d'une part, et ses objectifs stratégiques, ainsi que ses modalités d'interventions dans le financement du développement économique et social de notre pays d'autre part. Cette dissémination a permis à ses partenaires de mieux cerner la vision, les perspectives et les opportunités que la CDC Bénin leur offre désormais sur les cinq (05) prochaines années.

5.1.2 NOTATION PAR L'ASSOCIATION DES INSTITUTIONS AFRICAINES DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

En décidant au terme de sa première année d'exercice, de se soumettre au mécanisme d'auto-évaluation et d'évaluation par les pairs, dénommé NDPSE (Norme, Dispositif Prudentiel Suivi et Evaluation), instauré par l'Association des Institutions Africaines de Financement du Développement (l'AIAFD), la CDC Bénin s'en est sortie avec un score de 65% malgré sa récente mise en route (moins de 2 ans) et l'application progressive des procédures et normes dont elle s'est dotée en 2021. Ceci augure de très bonnes perspectives pour la reprise de l'exercice en 2022.

Les scores enregistrés relativement à la conformité aux normes de : gouvernance (74%) financières et prudentielles (60%) et opérationnelles (52%) montrent que la CDC Bénin a une forte marge de progression notamment sur les normes opérationnelles et celles financières et prudentielles.

5.1.3 MISE A DISPOSITION DE RESSOURCES AUX BANQUES ET AUX SOCIETES DE GESTION ET D'INTERMEDIATION

La CDC Bénin, dans sa quête de consolider les acteurs du système bancaire et financier à mieux jouer leur rôle dans le financement de l'économie, a entre autres, encouragé les banques à conforter leurs différentes interventions, notamment le financement du projet de déploiement du troisième réseau de téléphonie mobile porté par l'opérateur

SBIN, en mettant à leur disposition, des ressources spécifiques, lorsqu'elles s'engagent pour un effet levier double. Ceci a permis de boucler en un temps record le financement de cet investissement de près de cent vingt (120) milliards de francs CFA.

Acteur majeur du marché financier régional, la CDC Bénin a effectué en 2021, la plus importante transaction jamais réalisée par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières en 25 ans d'existence, propulsant ainsi trois (03) Sociétés de Gestion et d'Intermédiation du Bénin, dans le Top 5.

5.1.4 MISE EN PLACE D'UNE CAISSE DE SOLIDARITE DES TRAVAILLEURS

La CDC Bénin a mis en place une Caisse de Solidarité des travailleurs (CST), qui est une mutuelle à but non lucratif, dont les statuts ont été validés et approuvés par l'ensemble du personnel. Les organes constituant la CST sont : l'assemblée générale des membres, le comité de gestion ainsi que le commissariat aux comptes.

La mise en place de la CST, fonctionnelle depuis octobre 2021, a permis d'accompagner et d'assister les membres du personnel lors d'évènements sociaux (anniversaire, décès, naissance, etc.) et d'organiser des activités coopératives pour renforcer l'esprit d'équipe au sein de l'institution.

5.1.5 ELABORATION ET ADOPTION DES CODES D'ETHIQUE ET DE DEONTOLGIE

La CDC Bénin a adopté au cours de l'année, le code d'éthique et de déontologie qui est un ensemble de normes et principes conçus pour encadrer en toutes circonstances l'attitude du personnel.

La mise en œuvre de ce code a permis de dicter les règles de conduite au sein de l'institution en matière d'intégrité, d'impartialité, de loyauté, de responsabilité, de compétence et de respect dans les relations interpersonnelles et professionnelles et avec les tiers. Trois (3) séances de partage du contenu des documents avec le personnel, ont été organisées en vue de sensibiliser chaque employé à préserver l'image et la réputation de l'institution.

5.1.6 MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF D'HYGIENE ET DE SANTE POUR LE PERSONNEL

Au cours de l'année 2021, la CDC Bénin a mis en place un dispositif d'hygiène de santé qui a contribué à l'amélioration des conditions de travail et du bien-être de son personnel. Dans ce cadre, elle a organisé, la visite médicale d'embauche, trois (3) sessions de tests de Covid-19 et souscrit à l'abonnement à une salle de sport au profit de tout le personnel. La souscription à une assurance maladie a également favorisé l'accès aux meilleurs soins et à moindre coût aussi bien aux salariés, qu'aux membres de leur famille. La CDC Bénin a aussi mis en place une ergonomie de travail, en adéquation avec les normes de santé sécurité au travail. Enfin, l'installation d'un réfectoire a contribué à la convivialité et au renforcement des liens entre les collaborateurs.

5.2 PERSPECTIVES

L'année 2022 sera une année de démarrage des métiers d'investisseur d'intérêt général et d'investisseur financier, et de création des deux filiales de la CDC Bénin, notamment.

A cet effet, la CDC Bénin poursuivra ses efforts à travers :

- i. le renforcement des fonds propres afin de donner les moyens à la Caisse de mettre en œuvre son plan stratégique 2021-2025 ;
- ii. l'intensification des opérations de financements et d'investissements ;
- iii. la réalisation de son système d'informations cible ;
- iv. le renforcement du partenariat avec les agences gouvernementales chargées de la mise en œuvre des grands projets ainsi qu'avec les institutions financières sous régionales et les autres Caisses ;
- v. la poursuite de la mobilisation des ressources et fonds à elle conférés par Loi, notamment :
 - les consignations des avocats qui continuent de marquer une résistance à transférer les fonds de tiers détenus par eux ;
 - le développement de nouveaux produits d'épargne ;
 - les cautions de marchés publics ;
- vi. la mise en place d'instruments divers pour l'accompagnement et le développement des Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- vii. la préparation à la certification aux normes internationales (ISO, IFACI, RSE, etc.).

CONCLUSION

Au terme de l'année 2021, deuxième année d'opérationnalisation, la CDC Bénin a enregistré des avancées notables consacrées notamment par la mobilisation de plus de 139 milliards de FCFA et, la structuration et l'approbation de dossiers de financements et d'investissements à hauteur 92 600 millions de FCFA.

Avec un total bilan de 794 882 millions de francs CFA et un résultat bénéficiaire de 8 741 millions de FCFA, la CDC Bénin a travaillé ardemment à la consolidation des piliers de l'institution pour lui donner l'envergure des institutions internationales de financement en se dotant notamment, d'un capital autorisé de deux cent cinquante (250) milliards de FCFA.

La mise en œuvre efficace des activités planifiées en 2022 et l'application de la centaine de documents de politique, normes et procédures, ainsi que la réalisation des autres composantes de l'architecture cible du système d'informations, combinées avec le renforcement du capital humain, lui permettront, d'améliorer sensiblement ses performances et sa conformité sur les plans financiers, prudentiels et opérationnels, et de soigner ainsi son score lors du prochain exercice de notation par les institutions financières internationales paires.

Enfin, l'intensification des opérations de financements et d'investissements constituent le gage de la réussite de la mission d'instrument de financement du développement conférée à l'institution et la clé de voute de son succès et de sa notoriété.



ANNEXES

ANNEXES

ANNEXE 1 : LISTE DES DOCUMENTS DE POLITIQUES ET PROCEDURES ELABOREES EN 2021

N°	Chartes/Politiques/Procédures
1	Procédure de gestion du Secrétariat
2	Procédure de référencement des éléments de communication interne
3	Doctrine d'investissements de la CDCB
4	Procédure de prise de participation
5	Procédure d'instruction des dossiers de prêt
6	Dispositif prudentiel de gestion des risques
7	Politique de LAB FT
8	Procédures LAB FT
9	Politique de conformité
10	Manuel de vérification de la conformité
11	Manuel de règlement des griefs
12	Charte de gestion des risques et du contrôle permanent
13	Charte de conformité
14	Dispositif de pondération en mode standard des actifs
15	Politique de notation et de validation des modèles de notation
16	Dispositif des notations internes
17	Procédure d'élaboration des cadres d'appétence au risque
18	Document portant élaboration de la cartographie des risques
19	Règlement intérieur de la Commission de surveillance
20	Manuel de politique en matière de garantie et des sûretés
21	Procédure de déclaration des soupçons à la CENTIF
22	Politique de protection des lanceurs d'alerte
23	Charte du Comité d'Audit et de Risque
24	Charte d'audit interne
25	Manuel d'audit interne
26	Code de déontologie des auditeurs internes
27	Guide d'inspection
28	Manuel de suivi évaluation des opérations
29	Procédure d'identification et de suivi des PPE
30	Procédure de suivi et de mise en œuvre des recommandations
31	Charte du comité de contrôle interne
32	Procédure de reporting de suivi de la performance
33	Procédure relative aux travaux d'arrêtés mensuels des comptes
34	Procédure relative à la tenue du livre légal
35	Procédure de reporting de suivi de l'activité
36	Procédure relative au suivi de l'exécution budgétaire
37	Procédure d'engagement et d'exécution des dépenses
38	Procédure de clôture budgétaire

39	Procédure d'élaboration du budget
40	Procédure de décaissements
41	Procédure de placement
42	Procédure de gestion des valeurs inactives
43	Politique de placements
44	Procédure de rapprochement bancaire
45	Procédure de gestion des opérations de consignation et de déconsignation
46	Procédure de suivi de la trésorerie
47	Charte du Comité de Trésorerie et de Placement
48	Procédure de gestion des mots de passe (plateforme des banques)
49	Procédure d'élaboration des quittances
50	Procédure de codification, immatriculation et estampillage des biens
51	Procédure de gestion système des immobilisations
52	Procédure relative au traitement et au règlement des factures d'achats de biens et services
53	Procédure d'utilisation d'une carte de paiement électronique
54	Procédure de gestion de la Caisse menu dépense
55	Procédure d'abonnement des charges et produits
56	Procédure de gestion de la logistique
57	Procédure de gestion des fournitures
58	Procédure d'entretien des bâtiments administratifs
59	Procédure de gestion et d'entretien des locaux
60	Procédure de la gestion de la documentation
61	Procédure de gestion des archives
62	Procédure de gestion du recrutement
63	Procédure de gestion des absences
64	Procédure de gestion administrative
65	Procédure d'embauche
66	Procédure de gestion des contrats
67	Procédure des acomptes et avances au personnel
68	Procédure de gestion des prestations sociales et allocations familiales
69	Procédure de gestion des congés
70	Procédure de gestion des départs
71	Procédures de sanctions disciplinaires
72	Procédure de gestion des carrières
73	Procédure de gestion des performances
74	Procédure d'évaluation du personnel
75	Procédure de formation et de développement du personnel
76	Procédure de gestion des rémunérations
77	Procédure de gestion de la paie
78	Procédure de déclaration et versement des prestations sociales et fiscales
79	Procédure de gestion du leasing

80	Procédure de gestion des demandes d'intervention
81	Procédure de gestion des entrées et sorties des véhicules
82	Procédure de gestion du carburant
83	Procédure de réception des véhicules
84	Procédure de gestion des liaisons
85	Procédure de gestion des missions, voyages et déplacements
86	Procédure de gestion des locations
87	Procédure de gestion du patrimoine
88	Procédure de gestion de la sécurité : Cas des accidents du travail
89	Procédure de gestion de l'assurance santé
90	Procédure d'élaboration du PPMP
91	Procédure de passation des marchés sous seuil de dispense
92	Procédure de Demande de Cotation (DC)
93	Procédure de Demande de Renseignement et de Prix (DRP)
94	Procédure d'Appel d'Offres Ouvert
95	Procédure d'Appel d'Offres Restreint
96	Procédure d'Appel d'Offres avec Préqualification
97	Procédure d'Appel d'Offres en deux étapes
98	Procédure de gré à gré
99	Procédure de réception des marchés publics

ANNEXE 2 : Activités de la Commission de Surveillance en 2021

ACTIVITES DE LA COMMISSION DE SURVEILLANCE		
N°	Principales décisions	Date
1	La Commission de Surveillance prend acte du suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la 4 ^{ème} session de la Commission de Surveillance	25 février 2021
2	La Commission de Surveillance instruit le Directeur général à faire, à chaque session, le point de l'ensemble des recommandations	
3	La Commission de Surveillance instruit le Directeur Général à organiser, au plus tard le 15 mars 2021, une prochaine session qui sera consacrée à l'examen de la stratégie globale de la Caisse pour la période 2021-2025	
4	La Commission de Surveillance après en avoir délibéré, approuve à titre de régularisation, le compte rendu de la consultation à domicile relative à (i) la demande d'autorisation au Conseil des Ministres pour une augmentation du capital de la CDC Bénin par apport en nature et (ii) la prise de participation de la CDC Bénin au capital social du Port Autonome de Cotonou (PAC)	
5	Approbation à titre de régularisation de la consultation à domicile du compte rendu portant adoption à titre provisoire du plan de travail annuel et budget 2021	
6	Examen et adoption à titre définitif du plan de travail annuel et budget 2021 de la CDC Bénin	
7	Instruction à la Direction générale de travailler sur la visibilité de l'institution et de lui soumettre une stratégie globale de communication	
8	Approbation à titre de régularisation des autorisations de placements financiers accordées par le Président de la Commission de Surveillance à la Direction Générale depuis la dernière session de la Commission	
9	Autorisation de la signature de la Convention de mise à disposition de moyens entre la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin) et la Société Béninoise d'Infrastructures Numériques (SBIN S.A.)	
10	Examen et adoption de la Doctrine d'Investissement	
11	Examen et adoption de la Politique de Placement	
12	Examen et adoption de la Politique d'Investissement	
13	Examen et adoption de la Politique de gestion pour compte de Tiers	
14	Examen et adoption du dispositif prudentiel de gestion des risques	
15	Examen du Mémo sur les projets de décrets d'application de la Loi 2018-38 du 17 octobre 2018 portant création de la CDC Bénin sous réserve de la prise en compte des amendements des Commissaires/administrateurs ainsi que des observations de la Cellule Juridique de la Présidence	

16	Report à la prochaine session de l'examen des grandes orientations du plan stratégique 2021-2025 de la CDC Bénin	
17	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré prend acte du point relatif à l'état de mise en place du système d'informations cible de la CDC Bénin	
18	La Commission de Surveillance après en avoir délibéré, confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres s'il y a lieu	
19	La Commission de Surveillance après en avoir délibéré, prend acte de la recomposition de la Commission de Surveillance et désigne de M. Hamet AGUEMON comme Président du Comité d'Investissement de la Commission de Surveillance	29 juin 2021
20	Examen et adoption du Procès-verbal de la 5 ^{ème} session de la Commission de Surveillance en date du 25 février 2021	
21	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré prend acte du suivi de la mise en œuvre des décisions et recommandations de la Commission de Surveillance	
22	Instruction au Directeur général pour insérer dans le point de mise en œuvre des décisions et recommandations, les décisions prises lors des consultations à domicile faites entre deux sessions présentielle de la Commission de Surveillance	
23	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré prend acte de ce que la décision prise par le Conseil des Ministres au 23 décembre 2021, et relative à l'augmentation du capital de la CDC Bénin par apport en nature, ne nécessite aucune formalité, autre que celle de rendre compte au Conseil des Ministres de l'augmentation de capital de la CDC Bénin.	
24	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré autorise le Directeur général de la CDC Bénin à signer avec i) l'Etat, représenté par le Ministre d'Etat chargé de l'Economie et des Finances, le contrat d'apport dans le cadre de l'augmentation de capital de la CDC Bénin ; ii) le Port Autonome de Cotonou (PAC), le contrat d'apport dans le cadre de la prise de participation de la CDC Bénin à son capital par apport en nature des domaines.	
25	Examen et approbation du rapport d'activité annuel 2020 de la CDC Bénin	
26	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré, décide d'arrêter les comptes de l'exercice clos au 31.12.2020	

27	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré, donne décharge aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mission
28	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré approuve le Compte rendu de la première session du Comité d'investissement
29	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré, adopte tels qu'amendés à l'issue de la 1 ^{ère} session du Comité d'Investissement en date du 28 juin 2021, les documents portant Charte du Comité d'Investissement ; procédure de Prise de participation de la CDC Bénin et procédure d'Instruction des dossiers de Prêts de la CDC Bénin
30	Instruction au Directeur général à l'effet de poursuivre les dues diligences complémentaires pour un prochain examen, si nécessaire en consultation à domicile, du projet de prise de participation de la CDC Bénin au capital social de la société HG Immobilier & Cie S.A
31	La Commission de Surveillance après en avoir délibéré, confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres s'il y a lieu
32	Approbation du projet de financement des investissements de la SBIN dans le cadre de la mise en exploitation d'un réseau de téléphonie mobile
33	Approbation du projet d'octroi de garantie autonome à la BIIC dans le cadre de sa facilité pour la campagne cotonnière 2021- 2022
34	Examen et adoption du compte rendu de la 5 ^{ème} session du Comité d'Investissement en date 12 novembre 2021
35	Approbation du projet de financement de la construction de deux usines textiles au Benin en partenariat avec le Groupe ARISE IIP
36	Approbation du projet de participation symbolique de la CDC Bénin au Fonds Catalytique et de Solidarité (FACS) en partenariat avec la CCI Bénin
37	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré prend acte de la mise en œuvre par la direction générale des recommandations des commissaires aux comptes
38	La Commission de Surveillance, après en avoir délibéré, instruit la direction générale à l'effet de proposer, à l'issue d'une consultation des administrateurs, trois dates au cours de la période du 10 et 18 décembre aux fins de l'organisation d'une retraite des membres de la Commission et de la direction générale de la CDC Bénin sur le plan stratégique

39	La Commission de Surveillance après en avoir délibéré, confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extraits du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes formalités légales ou autres s'il y a lieu	
40	Approbation du procès-verbal de la Commission de surveillance en date du 29 juin 2021	26 novembre 2021
41	Approbation du compte rendu de la 4 ^{ème} consultation à domicile de la Commission de surveillance en date du 30 juillet 2021	
42	Approbation du compte rendu de la 5 ^{ème} consultation à domicile de la Commission de surveillance en date du 02 septembre 2021	
43	La Commission de Surveillance après en avoir délibéré, prend acte de la mise en œuvre de ses décisions et recommandations	
44	Examen et approbation du Projet de Plan de Travail (PTA) et du Budget 2022 de la Caisse des dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin)	
45	Examen et adoption du compte rendu de la 3 ^{ème} session 2021 du Comité d'Audit et de Risque en date du 3 novembre	
46	Approbation des documents suivants : la Cartographie des risques de la CDC Bénin ; la Procédure de gestion des garanties de la CDC Bénin ; la Politique de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme de la CDC Bénin ; la Procédure de déclaration des soupçons à la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) à la CDC Bénin ; la Politique de conformité de la CDC Bénin	
47	Examen et adoption du compte rendu de la 4 ^{ème} session du Comité d'Investissement en date 29 octobre 2021	

ANNEXE 3 : LISTE DES PROJETS APPROUVES PAR LA COMMISSION DE SURVEILLANCE EN 2021

N°	Titre du projet	Montant (millions FCFA)	Date d'approbation	Observation
1	Prise de participation au capital de la SBIN	10 000	26 novembre 2021	
2	Accord de prêt à la SBIN	15 000	26 novembre 2021	
3	Prise de participation au capital de la BTEX	9 800	26 novembre 2021	
4	Accord de prêt à la BTEX	31 800	26 novembre 2021	
5	Garantie à la BIIC	25 000	26 novembre 2021	
	TOTAL	92 600		



Caisse des **Dépôts** et
Consignations du **Bénin**

